

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES - CVPARL

Rapport d'activité 2022



Objet de la SAS

La société Centrales Villageoises du Pays d'Arles (CVPARL) a été créée en janvier 2018 pour contribuer à développer les énergies renouvelables sur la base d'une participation citoyenne sur le secteur d'Arles.

La société a pour objet :

- l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie produite
- le développement et la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergies
- toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ainsi défini.

La société Centrales Villageoises du Pays d'Arles ne peut réaliser d'investissements mobiliers ou immobiliers que sur le territoire constitué par les communes d'Arles, Barbentane, Les Baux de Provence, Boulbon, Chateaufort, Eyragues, Fontvieille, Graveson, Maillane, Mas Blanc des Alpilles, Maussane les Alpilles, Mouriers, Le Paradou, Rognonas, St Etienne du Grès, St Martin de Crau, St Pierre de Mézoargues, St Rémy de Provence, Saintes Maries de la mer, Tarascon sur Rhône.

RAPPORT FINANCIER

Voir document joint

PRINCIPAUX EVENEMENTS

- **Avancée du projet** : navette administrative avec les services de la Région pour la signature de la convention LEADER pour l'emploi d'un salarié

Suite de la recherche de toits pour la tranche 2 (cf ci-dessous Démarches)

Rapport activité

Centrales Villageoises du Pays d'Arles (CVPARL) – SAS à capital variable

n° Siret 835 074 618 000 17

5 rue Henri Barbusse 13200 Arles

04 88 65 21 24

Année 2022 (4^{ème} exercice)

- **Démarches** : rencontre avec la municipalité de Rognonas et celle du Paradou le 7 mai – rencontre avec Florent Mille, directeur du Collège privé catholique de Rognonas — rencontre avec Cloé Castellans administratrice du tiers lieu POP à Arles le 21 octobre
- **Réunions publiques** : à Saint Rémy de Provence le 11 octobre organisée par la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles sur le thème Panneaux solaires et autoconsommation, en tandem avec Solarcoop
- **Assemblée Générale** : elle s'est tenue le 19 mai 2022
- **Implication sur le territoire** :
 - Organisation d'un Webinaire public en partenariat avec l'Institut National de l'Énergie Solaire le 3 février sur les kits photovoltaïques d'autoconsommation (accompagnement des particuliers)
 - - le 23 février participation à la journée des porteurs de pro
 - - organisation de deux séances de Fresque du climat à Arles les 12 et 31 mai
 - - organisation d'une conférence publique à Parade, à Arles, intitulée *Le Climat et moi et moi...* par Jean-Michel Bostetter des Centrales Villageoises du Pays d'Aigues le 7 juin
 - - le 10 juin, participation à la journée PACA Climat à Mas Blanc des Alpilles sur le thème *Quels enjeux et solutions pour un mix énergétique décarboné dans les bâtiments ? Concilier transition écologique, indépendance énergétique et soutenabilité économique.*
 - - le 14 septembre : séance de formation à la comptabilité au bénéfice de la structure sœur Sur le toit des Alpilles

COUVERTURE MÉDIATIQUE

- *Le plein d'énergie à l'école Louis Pergaud*, in Arles Magazine, janvier 2022.
- *Interview à la présidente des Centrales Villageoises du Pays d'Arles*, site d'Énergie partagée, 17 mars 2022 (<https://energie-partagee.org/interview-dominique-vittoz-presidente-des-centrales-villageoises-du-pays-darles/>)

BILAN PRODUCTION

Nous avons produit en 1 an 50 793 kWh à Raphèle (de février à février, date anniversaire de la mise en service) et 36 722 kWh à Salin de Giraud (d'avril à avril).

Le prévisionnel est de 50 826kWh pour Raphèle et de 36 701 kWh pour Salin de Giraud.

Nous avons donc produit un peu moins que l'année dernière (951 kWh de moins à Raphèle et 982 kWh de moins à Salin), mais nous restons dans les chiffres du prévisionnel. Autre

élément positif, notre production de mars et avril 2023 dans les deux centrales est supérieure à celle de 2022.

PERSPECTIVES

Depuis janvier 2023, nous avons signé la convention LEADER avec la Région et recruté notre salarié, M. Christophe Castano.